

# YELO : 17 NOUVELLES LIGNES DE BUS

**Yélo**, c'est une seule carte, qui donne accès à **tout un éventail de transports publics, tous interconnectés** : bus de mer, passeur électrique, vélos, parc-relais, taxi, TER La Rochelle-Rochefort... et sa pièce maîtresse : **le bus**.

Après l'arrivée, début juillet, de 7 nouvelles lignes de bus sur les communes de la deuxième couronne, la famille Yélo s'agrandit encore avec la mise en place de **17 nouvelles lignes** sur la première couronne (Angoulins-sur-mer, Aytré, Châtelailon-Plage, L'Houmeau, La Rochelle, Lagord, Périgny, Puilboreau et Saint-Rogatien).

Simple d'utilisation et mieux adaptée aux besoins de déplacement, l'offre de bus de première couronne propose des **trajets plus rapides**, des **correspondances facilitées**, des **lignes directes entre les quartiers et vers les zones de travail**, des **tracés et des horaires spécifiques**, le soir et le dimanche.

## **4 lignes fortes et structurantes, connectées à des pôles d'échanges :**

- ILLICO Lagord Greffières - Minimes ou Bongraine, toutes les 10 minutes toute la journée ;
- Ligne 1 La Pallice - Aytré, toutes les 10 minutes en heures de pointe ;
- Ligne 2 Mireuil - Villeneuve-les-Salines, toutes les 10 minutes en heures de pointe ;
- Ligne 4 Place de Verdun - Beaulieu, toutes les 15 minutes en heures de pointe.

## **Des liaisons inter-quartiers :**

Elles permettent de relier les quartiers de La Rochelle, sans passer obligatoirement par le centre-ville.

- Ligne 5 Vieljeux - Lafond - Beauregard - Saint-Eloi - Rompsay, toutes les 30 minutes ;
- Ligne 6 Vieljeux - Bel Air - Mireuil - Beauregard - Port-Neuf - Place de Verdun, toutes les 20 minutes ;
- Ligne 17 Les Minimes - Aytré, toutes les 30 minutes aux heures de pointe.

## **Des lignes plus pratiques :**

Elles présentent des **circuits simplifiés**.

- Ligne 7 Laleu - Rompsay, toutes les 20 minutes en heures de pointe ;
- Ligne 9 Puilboreau - La Rochelle, toutes les 20 minutes en heures de pointe ;
- Ligne 11 Lafond - La Rochelle, toutes les 25 minutes en moyenne ;
- Ligne 13 La Rochelle - L'Houmeau, toutes les 70 minutes ;
- Ligne 15 Angoulins-sur-Mer -Valin - La Rochelle, toutes les 30 minutes en heures de pointe ;
- Ligne 16 Châtelailon-Plage - La Rochelle, toutes les 50 minutes ;
- Ligne 18 La Rochelle - Saint-Rogatien, toutes les 30 minutes.

## **Des lignes directes domicile-travail :**

- Ligne 14 La Rochelle - ZI de Périgny, toutes les 30 à 60 minutes ;
- Ligne 19 Place de Verdun - Aytré ZAC de Belle Aire, toutes les 25 minutes en heures de pointe ;
- Ligne 20 La Rochelle - Chef de Baie, uniquement en heures de pointe toutes les 30 minutes.

## **Des lignes les dimanches et jours fériés toutes les heures :**

- Ligne 41 La Pallice - Aytré via Port-Neuf, de 8h30 à 20h30 ;
- Ligne 42 Mireuil - Périgny, de 8h30 à 20h30 ;
- Ligne 43 Place de Verdun - Bongraine, de 9 heures à 20 heures ;
- Ligne 44 Place de Verdun - Beaulieu, de 9 heures à 19 heures ;
- Ligne 46 Place de Verdun - Châtelailon-Plage, de 9 heures à 19 heures ;
- Ligne 47 Laleu - Beauregard, de 5h15 à 21h55.

## **Des bus la nuit (en service le jeudi, vendredi et samedi) :**

- Ligne 2 Mireuil - Villeneuve-les-Salines, de 21h30 à 1h30, toutes les 30 minutes ;
- ILLICO Place de Verdun - les Minimes, de 22 heures à 1h30, toutes les 30 minutes.

### **Sept pôles d'échanges en connexion avec le réseau Yélo :**

Ces nouveaux pôles facilitent les correspondances entre les lignes de bus et les autres modes de transport :

- Vieljeux : parc-relais ILLICO-Vieljeux et connexions bus ;
- Gare SNCF : vélos en libre-service, Liselec et connexions bus ;
- Jean Moulin: parc-relais Jean Moulin avec navette électrique vers le centre-ville, vélos en libre-service et connexions bus ;
- Porte Dauphine : gare TER, vélos en libre-service et connexions bus ;
- Lycée Valin : connexions bus ;
- Bongraine : connexions bus ;
- Greffières : parc-relais ILLICO-Greffières et connexions bus ;
- Place de Verdun : vélos en libre-service, Liselec et connexions bus.

### **Offre promotionnelle de lancement :**

Jusqu'à fin février 2010 : **un trimestre offert** pour un abonnement annuel « tout public » Yélo.

### **Nouvelle tarification des parcs-relais :**

L'agglomération dispose de trois parcs-relais et profite de la mise en place de la nouvelle offre bus Yélo pour optimiser le service :

- Pour les véhicules en provenance du **nord de l'agglomération et de Vendée** : **parc-relais ILLICO-Greffières** ouvert 24 h/24 et 7j/7 ;
- Pour les véhicules en provenance de **l'ouest de l'agglomération et l'île de Ré** : **parc-relais ILLICO-Vieljeux** (anciennement L'Hermitage) ouvert 24 h/24 et 7j/7. Auparavant réservé aux abonnés bus, il s'ouvre désormais à tous les utilisateurs ;
- Pour les véhicules en provenance du **sud (Rochefort/Surgères) et du nord-est (Niort) de l'agglomération** : **parc-relais Jean-Moulin** ouvert de 6 à 21 heures, du lundi au samedi.

Aujourd'hui, les trois parcs-relais sont accessibles à tous et le stationnement est désormais illimité pour les abonnés Yélo et inclus dans le forfait pour les abonnés domicile-travail (forfait 235 jours par an). Un **nouveau forfait parc-relais + bus** a été créé, valable pour tous les passagers d'un véhicule jusqu'à 5 personnes. Il permet pour **2,70 € par véhicule**, de stationner la journée et d'emprunter le bus ILLICO ou la navette pour gagner le centre-ville.

Pour rappel :

Communes de la **première couronne** : Angoulins-sur-mer, Aytré, Châtelailon-Plage, L'Houmeau, La Rochelle, Lagord, Périgny, Puilboreau et Saint-Rogatien.

Communes de la **deuxième couronne** : Dompierre-sur-Mer, Esnandes, La Jarne, Marsilly, Nieul-sur-Mer, Sainte-Soulle, Saint-Vivien, Saint-Xandre et Salles-sur-Mer.